

Chronique de la société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Études de Lettres**

Band (Jahr): **11 (1936-1937)**

Heft 29

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Etat nominatif

Adhésions nouvelles :

M. Paul Aubert, inspecteur scolaire, Jolie Primerose B, av^e de Cour, *Lausanne*.

Mlle Marguerite Challand, Razude, 10, *Lausanne*.

M. Jacques-Olivier Clerc, stud. litt., avenue Ruchonnet, 16, *Lausanne*.

M. Roger Déglon, lic. litt., chemin des Rosiers, 3, *Lausanne*.

M. Charles Gonseth, stud. litt., Riant-Mont, 8, *Lausanne*.

Mlle Marthe Jaton, institutrice, avenue Dapples, 32, *Lausanne*.

M. Marc-Etienne Mamboury, professeur, ch. du Boisy, 11, *Lausanne*.

Mlle Lucienne Longchamp, lic. litt., rue Centrale, 16, *Morges*.

Mme Berthe Miéville-Félix, anc. maîtresse secondaire, rue Ste-Beuve, 9, *Lausanne*.

Décès :

M. le professeur Albert Thibaudet.

Démissions :

M. A. Dénéreaz ; Mme M.-L. de Meuron ; Mme Ph. de Vargas ; Mme A. Vulliemin.

Radiations :

Mlles F. Chappuis, C. Muret ; MM. G. Chabot, M. Grellet, E. Frankfurter, A. Rivier, J. Warnéry.

Don

Le comité a reçu avec reconnaissance de M. B. Hasselrot un don de fr. 20.— pour les archives gramophoniques des patois vaudois.

Cotisations

Le caissier prie les sociétaires qui n'ont pas encore payé la cotisation pour 1936-37 de bien vouloir s'en acquitter par versement au compte de chèques II. 444. Nous rappelons que tout sociétaire est considéré comme démissionnaire si, après deux rappels, sa cotisation est restée impayée (art. 14 des Statuts). Un second rappel sera adressé personnellement en février à ceux de nos membres dont les cotisations seraient encore en souffrance.

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le samedi 6 juin à 14 h. 30 à l'auditoire I de l'ancienne Académie. Présidée par M. Bocherens, elle réunissait une trentaine de personnes. Après lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée de 1935, le comité a rendu compte de son activité au cours de l'exercice écoulé sous la forme traditionnelle d'un rapport administratif du président et d'un rapport financier du caissier. A l'occasion de ces rapports, une discussion animée s'est engagée sur la nature du *Bulletin* de la société et sur la transformation des conférences de mise au point en véritables conférences publiques. Contrairement à l'avis de certains membres qui désiraient en faire une tribune de libre discussion, l'opinion a prévalu qu'il convenait de maintenir au *Bulletin* son caractère actuel, et d'y faire une place de plus en plus importante aux articles de fond. Pour que la présence d'un public plus nombreux et plus varié aux conférences de mise au point — annoncées maintenant par la presse — n'ait pas pour effet de supprimer le contact personnel si précieux entre le conférencier et ses auditeurs

membres du corps enseignant, il a été décidé qu'elles seraient toujours suivies d'un thé au réfectoire des étudiants à la Cité. Ces discussions closes, la gestion du comité fut approuvée par l'assemblée après lecture du rapport des vérificateurs.

Mlle J. Maillard, membre du comité depuis 1929, déclinant toute réélection, l'assemblée l'a remplacée par M. Pierre Ansermoz, professeur au Collège Classique cantonal, puis a réélu à l'unanimité les autres membres du comité. Elle a fixé à fr. 5.— comme précédemment la cotisation annuelle pour 1936-37, et décidé d'inviter les membres de la société à contribuer, par des dons bénévoles ajoutés à leurs cotisations, à un don des Etudes de Lettres au Fonds du 4^{me} Centenaire de l'Université. Elle a entendu ensuite avec un vif intérêt M. L. Lavanchy exposer l'intérêt qu'il y aurait à modifier quelque peu l'organisation actuelle des colloques et M. H. Vonder Mühl s'en faire l'ardent défenseur. Une discussion devait s'engager autour des idées émises par les deux préopinants ; vu l'heure tardive, elle a été remise à une autre occasion.

La séance administrative fut suivie d'un thé très cordial au réfectoire des étudiants, puis d'une conférence captivante de M. Rapin sur Maurois et Shelley, que nous comptons publier dans un des prochains numéros du *Bulletin*.

COMPTE RENDU

Conférence de mise au point

M. G. Bertoni, professeur à l'Université de Rome, *Nouveaux problèmes linguistiques* (23 mai 1936).

Un « souffle » curieux semble ébranler aujourd'hui les milieux universitaires. Voici nos savants, — et M. Bertoni après M. Raymond, et le linguiste après l'historien littéraire —